



**SÉANCE # 1**  
**Conseil d'établissement – École St-André-Apôtre**  
**10 Octobre 2023 19h**

**PRÉSENTS :**

**Membres parents :**

David Gosselin

Alexandre Caron

Stéphanie Mathers

Guillaume Felx

Florent Hernandez

Anis Boubaker

Marie Auroy (membre substitut)

**Membres de l'équipe-école**

Caroline Huot

Valérie Tremblay

Josée Vinette

Rénald Ouellet

Sylvie Auger

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Caroline Cloutier, directrice.

**SONT ABSENTS :**

Virginie Desrosiers (membre équipe école)

Sawsan Mbirkou (membre substitut)

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 :06

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Samuel Lapointe que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points de décisions suivant :

- 8.5 Évaluation de demande visibilité des commanditaires du Projet VÉRÉO
- 8.6 Demande de réserve pour supporter la demande de subvention de la cour d'école

<b>1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum</b>	<b>1 min</b>
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2 min</b>
<b>3. Parole au public</b>	<b>5 min</b>
<b>4. Mot de bienvenue et présentation des membres</b>	<b>10 min</b>
<b>5. Adoption du compte-rendu juin dernier</b>	<b>2 min</b>
<b>6. Suivis</b>	
5.1 Nos cours d'école	<b>5 min</b>
<b>7. Élections</b>	<b>20 min</b>
7.1. Élection d'un président ou présidente du CÉ 23-24	
7.2. Élection d'un vice-président ou vice-présidente	
7.3. Secrétaire des séances	
<b>8. Objets de décision</b>	<b>20 min</b>
8.1. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	
8.2. Sorties éducatives (approbation)	
8.3. Calendrier des séances	
8.4. Régie interne CÉ St-André-Apôtre (incluant gestion documentaire des séances)	
<b>9. Objets de discussion</b>	<b>2 min</b>
9.1 Déclaration annuelle d'intérêts	
<b>10. Objet d'information</b>	<b>10 min</b>
Direction	
10.1 Suivi de la rentrée/déclaration de la clientèle	
10.2 Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ	
10.3 Projet éducatif	
10.4 Services complémentaires à l'école	
10.5 Activités parascolaires à l'école	
7.1 Suivi sur le budget de l'école	
7.2 OPP	
7.3 Personnel enseignant	
10.9 Service de garde	
<b>8 Correspondance</b>	<b>1 min</b>
<b>9 Varia</b>	
<b>10 Levée de la réunion</b>	

**Adopté à l'unanimité**

## **3. PAROLE AU PUBLIC**

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction

Pas de public

#### **4. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Madame Cloutier accueille chaleureusement les nouveaux membres et souligne le rôle crucial des membres du conseil d'établissement dans le maintien efficace des opérations scolaires. Elle encourage les membres du CÉ à se présenter, et ceux-ci se présentent successivement.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2023**

Monsieur David Gosselin propose d'entériner le procès-verbal de Juin dernier tel que déposé

**Adopté à l'unanimité**

#### **6. SUIVIS**

##### **6.1. Projet cours d'école**

Les discussions concernant la progression du projet sont en cours. Guillaume Felix nous renseigne sur les subventions disponibles et propose que le conseil d'établissement envisage d'ajouter une étape décisionnelle pour réserver 10% des subventions, en cas d'approbation de la demande de subvention. Cette demande résulte du point de décision 8.5 inscrit à l'ordre du jour en début de séance.

La prochaine phase implique la soumission du formulaire de demande, prévue pour le 1er novembre 2023.

#### **7. ÉLECTIONS**

##### **7.1. Élection d'un président ou présidente du CÉ 23-24**

Monsieur Samuel Lapointe se présente au poste.  
Il est nommé par acclamation.

##### **7.2. Élection d'un vice-président ou vice-présidente**

Monsieur Anis Boubaker se présente au poste  
Il est nommé par acclamation.

##### **7.3. Secrétaire des séances**

Monsieur Alexandre Caron se présente au poste  
Il est nommé par acclamation.

Merci aux membres bénévoles

## **8. OBJET DE DÉCISIONS**

### **8.1. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Madame Cloutier aborde le plan de lutte contre l'intimidation en soulignant qu'un sondage a été mené l'année précédente et que les réponses sont en cours d'analyse. Le plan est en cours de révision, car la dernière version date de plus de 4 ans. Elle souhaite adapter le plan en fonction des résultats du sondage.

David Gosselin propose que le plan actuel soit adopté, avec l'engagement de le mettre à jour au cours de l'année en cours. Des points de suivi seront incorporés au fil de l'année.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **8.2. Sortie Éducatives (approbations)**

Les membres de l'équipe école n'ont proposé aucune sortie éducative. Il est noté que les moyens de pression actuels interdisent aux membres de l'équipe professorale d'organiser des activités extracurriculaires.

### **8.3. Calendrier des séances**

**Il est proposé par Samuel Lapointe que les séances du CÉ aient lieu aux dates suivantes :**

Jeudi le 16 Novembre 2023.

Mardi 12 décembre 2023

Mardi le 16 Janvier 2024

Lundi 12 février 2024

Mercredi 20 mars 2024

Mardi le 16 avril 2024

Lundi 13 mai 2024

Mercredi 12 juin 2024

#### **Adopté à l'unanimité**

### **8.4. Régie interne CÉ St-André-Apôtre (incluant gestion documentaire des séances)**

La proposition concerne l'adoption des règlements de régie interne par rapport aux modifications des dates, du calendrier de séance, et de la composition des membres.

La proposition concert également l'élection pour 3 membres parents pour les années pairs et 4 aux années impaires.

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction

Alexandre Caron propose l'adoption et personne ne demande le vote.

### **Adopté à l'unanimité**

Guillaume Felx souhaite mettre un point de suivi sur les règles de régie interne en ce qui concerne le processus d'élection lors de l'assemblée général.

#### **8.5. Visibilité des commandites projet VÉRÉO.**

##### **Desjardins**

Desjardins demande une visibilité suite a la commandite de 8000\$ pour le projet VÉRÉO. La demande est discutée par le CÉ. Le CÉ s'entend pour une publication Facebook.

Sylvie Auger propose d'adopter la proposition, personne ne demande le vote.

### **Adopté à l'unanimité**

##### **Fondation Monic Fitz-Back**

Le CÉ débat de la même demande de la part de la Fondation Monic Fitz-Back. La fondation demande une affiche sur le VÉRÉO.

Le CÉ demande des détails sur l'affiche en question. (Grandeur, Largeur, Hauteur) Une discussion a lieu par rapport a la place des logos dans nos écoles. Madame Cloutier informe les membres du CÉ des règlements du centre de service de service de Montréal.

Samuel Lapointe propose de placer un logo temporairement sur le VÉRÉO en reconnaissance du don généreux ainsi que caractère de la mission de l'organisme sans but lucratif.

### **Adopté à l'unanimité**

#### **8.6. Dépôt d'une demande de financement en support au projet de rénovation de la cour d'école.**

Le comité chargé de l'amélioration de la cour d'école informe les membres du CÉ que l'une des conditions pour obtenir la subvention disponible est que l'organisation doit démontrer sa capacité de financer 10 % des coûts totaux du projet.

Afin de répondre à cette exigence, le comité sollicite le CÉ afin réserver une somme de 11 111,11 \$ du fonds 4 en prévision d'une réponse favorable à la suite de l'examen du dossier par le centre de service scolaire de Montréal.

En répondant positivement à cette demande, le CÉ accepte de facto de financer 10% de la subvention accordé par le centre de service pour le projet de rénovation de la cour de l'Annexe. Le comité prévoit déposer un projet qui totalise un montant de 111 111, 11\$ au centre de service scolaire.

Le financement serait donc partagé ainsi :

100 000 \$ (90%) provenant du centre de service scolaire de Montréal

11 111 \$ (10%) provenant du fond 4 de l'école Saint André Apôtre.

Advenant une réponse défavorable ou un montant accordé inférieur la somme de 11 111, 11\$ serait remis à la disposition d'un autre projet et le CÉ s'engage à financer 10% du projet.

Samuel Lapointe propose l'adoption de la proposition 8.6 et aucun membre ne demande le vote.

**Adopté à l'unanimité.**

## **9. OBJET DE CONSULTATION**

### **9.1. Déclaration annuelle d'intérêt**

Madame Cloutier demande aux membres du CÉ de lui remettre la déclaration d'intérêt signé.

## **10. OBJET D'INFORMATION**

### **10.1. Suivi de la rentrée/déclaration de la clientèle**

Madame Cloutier souligne la belle rentrée que l'école a eu encore cette année. Elle déclare 463 élèves dans l'école cette année

### **10.2. Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ**

Madame Cloutier parle de la formation obligatoire pour les membres du CÉ.

### **10.3. Project Éducatif**

Madame Cloutier rappelle les grandes lignes du projet éducatif adopté l'année dernière.

### **10.4. Service Complémentaire à l'école**

Madame Cloutier explique les efforts mis en place pour combler un poste d'orthophoniste. L'école a dû se tourner vers une firme privée pour fournir un service 2 jours par semaine.

### **10.5. Activités parascolaires à l'école**

La direction reconnaît l'implication des parents bénévoles. On souligne l'importance de l'engagement des parents dans la vie de Saint-André Apôtre.

**10.6. Suivi sur budget**

La direction ne souligne pas de nouveau par rapport au budget, ce dernier sera présenté plus tard dans l'année.

**10.7. OPP**

La direction fait par de la prochaine activité (bal des citrouilles). Une discussion est engagé par rapport aux activités de financements.

**10.8. Personnel enseignant**

Salutation de la direction face à l'énergie et l'engagement des enseignements à l'école. Le climat est saint malgré les moyens de pression de la part du personnel enseignant. On souligne entre autres l'initiative d'élèves tel que la mise en place d'un projet de journal étudiant.

**10.9. Service de garde**

Madame Sylvie Auger se réjouit de l'éligibilité de Saint André Apôtre a la bourse « Choix du Président ». Elle déplore du même coup que le budget des collations soit coupé de moitié cette année.

Le nombre d'inscriptions au service de garde est de 313 cette année. Ce nombre est comparable au taux d'inscription prépandémique.

**11. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**12. VARIA**

Aucun point en varia

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance prend fin à 20 :56



Président(e)



Directeur(trice)